

ECONOMIE

Grand Lac agit pour les commerces et les entreprises locales avec la CMA et la CCI

Publié le 08 janvier 2026



Grand Lac agit pour les commerces et les entreprises locales avec la CMA et la CCI

Face aux difficultés économiques actuelles, Grand Lac passe à l'action en partenariat avec la CMA et la CCI. En 2026, la communauté d'agglomération lance une nouvelle étude pour mieux connaître la situation des entreprises locales et mettre en place dès 2026 des solutions concrètes avec un plan d'action pour soutenir les commerces, les artisans et l'emploi de proximité.

Un travail collectif au service du territoire

Ce mardi 6 janvier 2026, Grand Lac a signé deux conventions de partenariat croisées avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) de la Savoie et la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de la Savoie. Ensemble, ils s'engagent à actualiser le diagnostic économique du territoire, déjà réalisé une première fois en 2021, afin de tenir compte des nouvelles réalités économiques.

Un nouveau diagnostic est nécessaire

Depuis plusieurs années, les petites entreprises font face à de nombreuses difficultés : hausse des coût

<https://grand-lac.fr/information/actualites/grand-lac-agit-pour-les-commerces-et-les-entreprises-locales-avec-la-cma-et-la-cci-48728?>

s, crises économiques successives, aléas climatiques, baisse du pouvoir d'achat... Ces situations fragilisent particulièrement les artisans, les commerçants, les très petites entreprises (TPE) et les professions libérales. Grand Lac souhaite donc mieux comprendre ces évolutions pour agir de manière efficace et ciblée.

Un territoire dynamique, mais fragile

Grand Lac regroupe 28 communes et comptait 12 420 entreprises au 30 septembre 2025, contre 9 211 fin 2021, soit une hausse de 35 %. Sur les neuf premiers mois de 2025, près de 1 200 entreprises ont été créées ou reprises. Les entreprises de moins de 10 salariés représentent 95 % du tissu économique local. Elles jouent un rôle essentiel avec la création d'emplois locaux, le maintien des services de proximité, le dynamisme des centres-villes et villages et la transmission des savoir-faire. Mais aujourd'hui, ce sont aussi les plus exposées aux difficultés économiques.

Un diagnostic 2026 pour passer à l'action

Ce nouveau diagnostic ne sera pas qu'un simple constat. Il reposera sur une analyse chiffrée de l'économie locale (emplois, secteurs d'activité, évolutions) et une enquête auprès des entreprises du territoire, pour recueillir leur vécu et leurs besoins. L'objectif est de mesurer l'impact réel des crises, anticiper les changements à venir et identifier les priorités d'accompagnement pour les entreprises locales.

Cap sur un plan d'action opérationnel dès 2026

Les résultats de cette étude seront présentés en juin 2026. Ils serviront à construire un plan d'action concret, élaboré avec les acteurs économiques du territoire. La mise en œuvre de ces actions est prévue à l'automne 2026.

Avec cette démarche, Grand Lac affirme une volonté forte : transformer l'analyse économique en solutions concrètes, pour soutenir durablement les entreprises locales, préserver l'emploi et renforcer la vitalité du territoire.



**GRAND
LAC**

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Accueil du lun au ven

🕒 8h30-12h00
et 13h30-17h00

☎ 04 79 35 00 51